



Patrimoine
canadien
Sport Canada

Canadian
Heritage

Proposition du

Plan d'action

de Sport Canada sur les langues officielles 2008-2012

En réponse aux recommandations du

Rapport :

***Les obstacles linguistiques à l'accès au sport de haut niveau -
Étude 2005***

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre

I INTRODUCTION	3
II CONTEXTE	3
III MÉTHODOLOGIE.....	4
IV PARTENAIRES DE SPORT CANADA	5
V PLAN D’ACTION.....	6
OBJECTIF UN.....	6
- Accroître la capacité linguistique interne à Sport Canada	
OBJECTIF DEUX	7
- Favoriser la progression des langues officielles au sein du système sportif canadien	
OBJECTIF TROIS.....	8
- Favoriser l'épanouissement des Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), et tout particulièrement, celui des athlètes et des entraîneurs	
OBJECTIF QUATRE	9
- Obtenir des données plus justes sur les compétences linguistiques des entraîneurs et des athlètes	
OBJECTIF CINQ.....	11
- Surveiller la progression des langues officielles dans le système sportif	
OBJECTIF SIX.....	13
- Collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en matière de langues officielles	
VI ANNEXE A	15
Recommandations du rapport intitulé <i>Les obstacles linguistiques à l'accès au sport de haut niveau – Étude 2005</i>	

I INTRODUCTION

- Le Plan d'action de Sport Canada en matière de langues officielles 2008-2012 constitue la réponse de Sport Canada aux recommandations du rapport intitulé *Les obstacles linguistiques à l'accès au sport de haut niveau - Étude 2005*. Ce plan ne décrit pas toutes les mesures et initiatives que Sport Canada met en place pour promouvoir la reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans le système sportif canadien.
- Sport Canada s'acquitte de ses obligations en matière de langues officielles, comme l'exige la *Loi sur les langues officielles* (la *Loi*). De plus, en vertu de la Partie VII, de la *Loi*, Sport Canada joue un rôle de leadership au sein du système sportif canadien afin de favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle minoritaire, de favoriser la progression des deux langues officielles et de promouvoir la dualité linguistique au sein du système sportif canadien. Sport Canada collabore activement avec ses divers partenaires du système sportif pour faire en sorte que le système sportif canadien soit accessible au public dans les deux langues officielles et que les entraîneurs et les athlètes de haut niveau puissent s'exprimer et recevoir les services dans la langue officielle de leur choix.
- Sport Canada assume ce rôle de leadership principalement par le biais de ses ententes de contributions. Dans le cadre de son mandat et de ses programmes, Sport Canada accorde un appui financier aux Organismes nationaux de sport, aux Organismes de services multisports et aux Centres canadiens multisports. Puisqu'il s'agit d'organismes non gouvernementaux, ils ne sont pas assujettis à la *Loi*. Leurs obligations en matière de langues officielles sont donc uniquement de nature contractuelle avec Sport Canada.

II CONTEXTE

- Dans un rapport publié en 2000 et un rapport de suivi publié en 2003, la Commissaire aux langues officielles concluait que le système sportif canadien ne reflétait pas le caractère bilingue du Canada. À la lumière des recommandations formulées par la Commissaire et en collaboration avec le Commissariat aux langues officielles, Sport Canada a mis en place un grand nombre d'initiatives visant à répondre à toutes les recommandations de la Commissaire et à faire progresser le bilinguisme au sein de Sport Canada et du système sportif canadien. Suivant la recommandation de la Commissaire aux langues officielles dans son rapport de suivi de 2003, Sport Canada a mené une étude indépendante pour déterminer si les athlètes de haut niveau étaient confrontés à des obstacles linguistiques qui risquaient de les défavoriser dans le développement de leur talent.

- Le rapport intitulé *Les obstacles linguistiques à l'accès au sport de haut niveau – Étude 2005* a été rendu public en 2006. L'étude n'a pas démontré clairement l'existence d'obstacles linguistiques. Ce point de vue était d'ailleurs corroboré par l'étude de la Commissaire aux langues officielles en 2000, *Les langues officielles dans le système sportif canadien*, au cours de laquelle on n'avait trouvé aucune preuve de discrimination. Essentiellement, les auteurs du rapport ont conclu que les obstacles auxquels sont confrontés les athlètes de haut niveau seraient plutôt d'ordre géographique et financier. Cependant, ils concluent qu'il existe un besoin évident de continuer à renforcer l'utilisation des deux langues officielles dans le système sportif canadien puisque l'étude a démontré que dans certains secteurs, l'accès aux services dans les deux langues officielles pourrait être amélioré. Par ailleurs, le rapport indique que, s'ils existent, les obstacles linguistiques sont susceptibles de survenir et auront été surmontés avant que l'athlète n'atteigne le niveau des équipes nationales. Cette période de développement des athlètes, qui se situe au niveau provincial, territorial, régional et communautaire, n'est pas de compétence fédérale.
- Les 14 recommandations du rapport intitulé *Les obstacles linguistiques à l'accès au sport de haut niveau – Étude 2005* sont jointes à ce Plan d'action sous l'Annexe A.
- En 2006, Sport Canada a mis en place le Comité ad hoc de Sport Canada sur les langues officielles dont le mandat consistait à partager des pratiques exemplaires et à proposer des initiatives que Sport Canada pourrait prendre en considération dans l'élaboration d'un plan d'action en réponse aux 14 recommandations. Le Comité ad hoc était constitué de représentants des provinces et territoires, d'Organismes nationaux de sport, d'Organismes de services multisports, de Centres canadiens multisports, de diverses directions générales de Patrimoine canadien (Programmes des langues officielles, Sport Canada et Communications), d'athlètes, de Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) et du Commissariat aux langues officielles. Le Comité ad hoc a terminé son mandat en 2007.

III MÉTHODOLOGIE

Le Plan d'action est présenté de façon thématique sous six grands objectifs qui englobent les mesures proposées.

Puisqu'un bon nombre des recommandations du rapport constituent un prolongement des recommandations antérieures de la Commissaire aux langues officielles, Sport Canada a déjà entrepris, depuis la parution du rapport, certaines initiatives comprises dans ce plan d'action.

Les initiatives déjà entreprises par Sport Canada sont marquées d'un astérisque alors que les nouvelles mesures sont en encadré.

Dans le Plan d'action, à moins d'indication particulière, la référence aux « organismes sportifs » est utilisée de façon générique pour désigner les organismes d'envergure nationale que sont les Organismes nationaux de sport (ONS), les Organismes de services multisports (OSM) et les Centres canadiens multisports (CCM).

IV PARTENAIRES DE SPORT CANADA

Le Rapport présente une série de recommandations pour Patrimoine canadien (Sport Canada), mais s'adresse également à la communauté sportive et à d'autres ordres gouvernementaux tels les gouvernements provinciaux et territoriaux. Ainsi dans la mise en œuvre de son Plan d'action, Sport Canada devra collaborer avec divers partenaires notamment :

- les gouvernements provinciaux et territoriaux, le Comité fédéral-provincial-territorial du sport (CFPTS) et le Conseil interprovincial du sport et des loisirs (CISL);
- les organismes sportifs : les Organismes de services multisports, les Centres canadiens multisports et les Organismes nationaux de sport;
- les athlètes et les entraîneurs;
- des organismes représentant les Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM);
- le Commissariat aux langues officielles;
- divers intervenants au sein du ministère du Patrimoine canadien.

OBJECTIF UN

Accroître la capacité linguistique interne à Sport Canada

*** Mesure 1**

Réviser et standardiser le profil linguistique des postes à Sport Canada selon les besoins organisationnels et les exigences du gouvernement fédéral afin de faire en sorte que les employés en communication avec les clients puissent offrir des services dans les deux langues officielles. (Répond à la recommandation 2 du rapport)

- Mesure complétée : Révision et standardisation des postes complétée – 97,6 % des postes à Sport Canada sont désignés bilingues à divers niveaux.

*** Mesure 2**

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie du maintien de l'acquis des langues officielles visant à permettre aux employés bilingues de pratiquer les deux langues officielles et de maintenir leur niveau de bilinguisme. (Répond à la recommandation 2 du rapport)

- Mesure en cours : En 2007, Sport Canada a élaboré et mis en œuvre une stratégie du maintien de l'acquis des langues officielles. Le personnel de Sport Canada est encouragé à pratiquer et à améliorer leur seconde langue officielle par diverses activités et outils qui leurs sont offerts, notamment des rencontres linguistiques de groupe avec un professeur de langue, des liens à des sites Internet pertinents et des journées dédiées à l'anglais et au français.

*** Mesure 3**

Faire les démarches nécessaires pour que le personnel de Sport Canada puisse servir ses clients et le public dans la langue de leur choix. (Répond à la recommandation 2 du rapport)

- Mesure complétée : Chaque année, Sport Canada élabore un plan de ressources humaines qui prend en considération les besoins en matière de langues officielles; il s'assure que le personnel qu'il embauche (permanent et intérimaire) satisfait aux exigences linguistiques des postes; il offre également des occasions de formation linguistique. En 2007-2008, Sport Canada a embauché un professeur privé de langue sur place pour certains de ses employés.

Légende : * Représente des mesures déjà entreprises par Sport Canada
 Encadré Représente des nouvelles mesures proposées

OBJECTIF DEUX

Favoriser la progression des langues officielles au sein du système sportif canadien

* Mesure 1

Accorder des fonds ciblés aux organismes sportifs d'envergure nationale dans le cadre de leur entente de contribution avec Sport Canada afin de les aider à accroître leur niveau de bilinguisme et de les appuyer dans leurs démarches pour respecter leurs obligations contractuelles avec Sport Canada en matière de langues officielles. (Répond aux recommandations 1, 5 et 6 du rapport)

- Mesure en cours : Dans le cadre de leur entente de contribution, les organismes sportifs reçoivent de Sport Canada des fonds supplémentaires ciblés pour des activités spécifiques liées à la formation linguistique, à l'interprétation ainsi qu'à la traduction de leur site Web et de tout autre document lié à leur mandat. Sport Canada continue d'accorder ces fonds ciblés aux organismes sportifs.

Mesure 2

Évaluer la possibilité et la pertinence de rendre accessible aux organismes sportifs du matériel de formation linguistique en ligne qui pourrait être utilisé tant par le personnel des organismes que par les entraîneurs. (Répond aux recommandations 1, 3, 4 et 5 du rapport)

Mesure 3

Développer un recueil de pratiques exemplaires pour appuyer les organismes sportifs relativement aux enjeux liés aux langues officielles. Cette initiative pourrait peut-être faire l'objet d'une rubrique dans le site Web de Sport Canada. (Répond aux recommandations 4 et 5 du rapport)

Légende : * Représente des mesures déjà entreprises par Sport Canada
 Encadré Représente des nouvelles mesures proposées

OBJECTIF TROIS

Favoriser l'épanouissement des Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), notamment celui des athlètes et des entraîneurs

*** Mesure 1**

Encourager les athlètes brevetés à demander des services dans la langue officielle de leur choix auprès des organismes sportifs. (Répond à la recommandation 8 du rapport)

- Mesure complétée : Dans sa lettre de contribution financière aux athlètes brevetés, Sport Canada encourage les athlètes à demander des services dans la langue officielle de leur choix.

*** Mesure 2**

Explorer la possibilité d'alliances stratégiques entre des CLOSM et les centres canadiens multisports afin de faciliter l'intégration sociale des athlètes de haut niveau qui doivent vivre dans un milieu linguistique et culturel différent pour poursuivre leur entraînement dans leur discipline sportive. (Répond à la recommandation 10 du rapport)

- Mesure en cours : Sport Canada a mis en œuvre un projet pilote de collaboration entre le Centre canadien multisports de Calgary et quatre organismes de la CLOSM de l'Alberta. La première rencontre a permis aux divers intervenants de se familiariser avec le mandat de chacun et d'explorer les services possibles. La prochaine étape consiste à consulter les athlètes inscrits au Centre canadien multisports de Calgary pour déterminer leurs besoins et leurs intérêts.

*** Mesure 3**

Faciliter la création d'alliances stratégiques entre les CLOSM et les organismes sportifs afin de développer une collaboration dans le cadre de l'accueil de manifestations sportives au Canada. (Répond à la recommandation 10 du rapport)

- Mesure en cours : Sport Canada assume un rôle de leadership visant à encourager la participation des CLOSM dans l'organisation de l'accueil de certaines manifestations multisports d'envergure. Dans ses ententes multipartites pour l'accueil de certaines manifestations multisports, notamment les Jeux du Canada, Sport Canada intègre une clause selon laquelle la Société hôte s'engage à recruter activement des membres de la CLOSM afin de les encourager à participer à l'organisation de ces jeux. Sport Canada joue un rôle de catalyseur entre les divers intervenants pour établir cette collaboration.

Légende : * Représente des mesures déjà entreprises par Sport Canada
 Encadré Représente des nouvelles mesures proposées

OBJECTIF QUATRE

Obtenir des données plus justes sur les compétences linguistiques des entraîneurs et des athlètes

* Mesure 1

Surveille l'effectif d'entraîneurs bilingues des Organismes nationaux de sport pour veiller à ce que les athlètes puissent communiquer dans la langue officielle de leur choix.

(Répond aux recommandations 3, 7 et 13 du rapport)

- Mesure en cours : Chaque année, Sport Canada recueille des données auprès des Organismes nationaux de sport quant à la langue officielle de choix et la langue maternelle des entraîneurs et le nombre d'entraîneurs bilingues afin de veiller à ce que les organismes aient un effectif suffisant d'entraîneurs dans les deux langues officielles.

* Mesure 2

Effectuer un sondage auprès des entraîneurs qui fournira à Sport Canada notamment des données supplémentaires sur les enjeux linguistiques des entraîneurs au Canada. (Répond aux recommandations 3, 7 et 13 du rapport)

- Mesure en cours : En 2008, Sport Canada a accordé une contribution financière à l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) pour procéder à un sondage auprès des entraîneurs. Sport Canada a demandé à l'ACE de soulever dans son sondage la question des obstacles linguistiques possibles ainsi que l'intérêt envers la formation linguistique.

* Mesure 3

Relever des données plus justes sur la représentation linguistique des athlètes de haut niveau. (Répond à la recommandation 7 du rapport)

- Mesure en cours : Sport Canada a modifié le formulaire de demande d'aide financière de son Programme d'aide aux athlètes. Le formulaire demande maintenant aux athlètes brevetés leur langue officielle de choix, leur langue maternelle et s'ils sont bilingues.

Mesure 4

Explorer avec l'ACE la possibilité d'évaluer le nombre d'entraîneurs actifs au Canada qui ont la capacité de travailler dans les deux langues officielles du Canada. (Répond aux recommandations 7 et 13 du rapport)

...

Légende : * Représente des mesures déjà entreprises par Sport Canada
 Encadré Représente des nouvelles mesures proposées

Mesure 5

Faire un suivi auprès du Commissariat aux langues officielles quant à ses démarches pour convenir avec Statistique Canada d'une définition commune des termes « francophone » et « anglophone » afin de collecter des données cohérentes et comparables sur la représentation linguistique des athlètes et des entraîneurs. (Répond à la recommandation 7 du rapport)

Légende : * Représente des mesures déjà entreprises par Sport Canada
 Encadré Représente des nouvelles mesures proposées

OBJECTIF CINQ

Surveiller la progression des langues officielles dans le système sportif

* Mesure 1

Développer des outils qui permettront à Sport Canada de surveiller la progression et le rendement des organismes sportifs en matière de langues officielles, notamment les services et les communications au public, aux athlètes et aux entraîneurs ainsi que des sites Web bilingues. (Répond aux recommandations 3, 4, 5 et 6 du rapport)

- Mesures en cours : Sport Canada a élaboré et mis en place des normes de responsabilités et des indicateurs de rendement pour les Organismes nationaux de sport, les Centres canadiens multisports et les Organismes de services multisports. Certaines de ces normes présentent les attentes de Sport Canada en matière de langues officielles et Sport Canada surveille la progression des organismes à cet égard.

* Mesure 2

Prendre les mesures nécessaires auprès des organismes sportifs pour s'assurer du respect de leurs obligations contractuelles en matière de langues officielles. (Répond à la recommandation 5 du rapport)

- Mesures en cours : Sport Canada discute avec les organismes pour les guider et leur faire des recommandations afin de les aider à résoudre les enjeux auxquels ils sont confrontés en matière de langues officielles. Sport Canada informe les organismes qu'ils risquent de faire l'objet de sanctions financières (retenue des fonds) s'ils ne démontrent pas une nette volonté à respecter leurs obligations contractuelles en matière de langues officielles.

* Mesure 3

Évaluer la satisfaction des membres des organismes sportifs envers la qualité des services qu'ils reçoivent dans la langue officielle de leur choix. (Répond à la recommandation 4 du rapport)

- Mesure en cours : Dans le cadre des normes de responsabilité et des indicateurs de rendement, Sport Canada demande aux organismes sportifs de procéder à un sondage annuel auprès de leurs membres quant à la qualité des services reçus, notamment dans la langue officielle de leur choix.

...

Légende : * Représente des mesures déjà entreprises par Sport Canada
 Encadré Représente des nouvelles mesures proposées

Mesure 4

Au moyen d'un sondage mené auprès des athlètes, prévu pour 2009-2010, évaluer la qualité des services offerts dans la langue officielle de leur choix et aborder la question des impacts socioéconomiques auxquels ils sont confrontés. (Répond aux recommandations 4 et 14 du rapport)

Mesure 5

Évaluer la nécessité et la pertinence de mettre en œuvre un programme de marketing social auprès des athlètes après avoir obtenu les résultats du sondage mené auprès des athlètes en 2010. (Répond à la recommandation 8 du rapport)

Légende :

*

Encadré

Représente des mesures déjà entreprises par Sport Canada

Représente des nouvelles mesures proposées

OBJECTIF SIX

Collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en matière de langues officielles

REMARQUE : Le champ de compétences de Sport Canada se situe au niveau des organismes sportifs d'envergure nationale et des athlètes de haut niveau. Certaines recommandations concernent des niveaux de compétition qui sont de compétence provinciale et territoriale. Sport Canada ne peut donc qu'offrir sa collaboration aux gouvernements provinciaux et territoriaux au sujet des recommandations de l'étude qui touchent leurs responsabilités.

* **Mesure 1**

Informers les gouvernements provinciaux et territoriaux des résultats et des recommandations du rapport intitulé *Les obstacles linguistiques à l'accès au sport de haut niveau - Étude 2005*. (Répond à la recommandation 11 du rapport)

- Mesure instaurée et terminée : Sport Canada a transmis un exemplaire du rapport de l'Étude aux gouvernements provinciaux et territoriaux et les a invités à faire partie du Comité ad hoc de Sport Canada sur les langues officielles. Deux représentants provinciaux ont fait partie du Comité ad hoc qui a soumis des propositions à Sport Canada pour ce plan d'action.

Mesure 2

Informers le Comité fédéral-provincial/territorial du sport (CFPTS) et le Conseil interprovincial du sport et des loisirs (CISL) des recommandations du rapport intitulé *Les obstacles linguistiques à l'accès au sport de haut niveau - Étude 2005*. (Répond à la recommandation 11 du rapport)

Mesure 3

Conseiller et informer les gouvernements provinciaux et territoriaux s'ils démontrent un intérêt à évaluer s'il existe des obstacles linguistiques à leur niveau de compétence et à discuter des mesures qui pourraient être prises à ce sujet. (Répond à la recommandation 12 du rapport)

...

Légende : * Représente des mesures déjà entreprises par Sport Canada
Encadré Représente des nouvelles mesures proposées

Mesure 4

Conseiller et informer les provinces et les territoires intéressés à procéder à un exercice de sensibilisation au bilinguisme aux niveaux provincial et territorial de compétitions. (Répond à la recommandation 8 du rapport)

Légende : * Représente des mesures déjà entreprises par Sport
Canada Encadré Représente des nouvelles mesures proposées

VI ANNEXE A

Texte tiré du rapport
Les obstacles linguistiques à l'accès au sport de haut niveau - Étude 2005

RECOMMANDATIONS

Du rapport intitulé « *Les obstacles linguistiques à l'accès au sport de haut niveau - Étude 2005* »

Sport Canada – Recommandations à court terme (de un à trois ans)

1. La présente étude a permis de constater que les membres du personnel des ONS et des CCS sont généralement disposés à apprendre les deux langues officielles et ils devraient donc être encouragés à le faire, dans la mesure du possible. Sport Canada devrait aider et inciter vivement les ONS et les CCS à offrir une formation linguistique facultative à leurs cadres, notamment la haute direction et le personnel qui est en contact direct avec les athlètes.
2. Sport Canada a réalisé passablement de progrès pour ce qui est d'accroître sa capacité linguistique interne. Tout indique que la capacité bilingue de son personnel se situe actuellement à un niveau adéquat. Sport Canada devrait déployer des efforts continus et cohérents en vue de donner l'exemple. Les membres de son personnel qui interagissent avec les groupes clients devraient être bilingues. On ne peut pas s'attendre à ce que les ONS, les CCS et les autres partenaires du système sportif canadien respectent leurs obligations si Sport Canada semble lui même incapable de le faire.
3. Les athlètes considèrent que l'encadrement par des entraîneurs est le service ou l'élément qui importe le plus pour leur développement. Sport Canada devrait mieux surveiller la capacité linguistique des entraîneurs. Sport Canada devrait également inciter fortement les grands ONS et ceux nécessitant plus d'un entraîneur par équipe ou athlète, à avoir un effectif d'entraîneurs bilingues. Nous recommandons à Sport Canada de ne pas adopter une approche trop normative pour ce qui est d'exiger des ONS de se doter d'entraîneurs bilingues vu le savoir faire très spécialisé que ceux ci doivent posséder. En d'autres mots, une approche trop normative pourrait créer une situation où les entraîneurs les plus qualifiés et souhaitables ne seraient pas recrutés, ce qui serait au détriment des athlètes.
4. Sport Canada a généralement progressé en ce qui concerne l'amélioration du niveau de bilinguisme et de la prestation, par les ONS, de services et d'un soutien bilingues aux athlètes. Toutefois, les CCS et les ONS n'ont toujours pas atteint un niveau suffisant de bilinguisme, et il y a des signes évidents permettant

de croire que la qualité des services et du soutien offerts est parfois insuffisante. Les CCS sont des points de contact essentiels pour les athlètes de haut niveau. Il subsiste des signes selon lesquels ce ne sont pas tous les CCS qui peuvent ou veulent répondre aux besoins des athlètes. Sport Canada doit collaborer avec les CCS en vue d'améliorer leur niveau de bilinguisme et leur engagement à cet effet. Nous soulignons qu'il faut prêter une attention particulière à la qualité des services dans les deux langues officielles. La présente étude a relevé de solides preuves selon lesquelles la qualité des services offerts aux athlètes n'a pas toujours été jugée suffisante par les athlètes eux mêmes. Or, la qualité des services offerts aux athlètes devrait être équivalente dans les deux langues officielles.

5. Bien que Sport Canada ait réalisé des progrès pour ce qui est d'aider et d'encourager les ONS à devenir plus bilingues, il reste encore du travail à accomplir auprès de certains ONS. Sport Canada devrait poursuivre ses efforts avec tous les ONS, mais surtout se concentrer sur ceux qui ont moins bien réussi ou se sont montrés plus réticents pour ce qui est d'améliorer leur niveau de bilinguisme. Ces efforts devraient essentiellement consister à doter les ONS des outils qui leur permettraient d'accroître leur niveau de bilinguisme et, le cas échéant, à appliquer toutes les sanctions qui s'imposent.
6. Les sites Web sont un premier point de contact ou d'interface entre le public, les athlètes et les ONS. Ils sont souvent la principale source d'information tant pour le grand public que pour les athlètes. Par exemple, les bulletins sont fréquemment publiés sur les sites Web des ONS. La présente étude a démontré que plusieurs sites Web d'ONS ne sont pas entièrement bilingues. Sport Canada devrait travailler régulièrement avec les ONS afin de s'assurer que les sites Web sont entièrement bilingues et que toute l'information est disponible dans les deux langues officielles.

Sport Canada – Recommandations à long terme (de trois à cinq ans)

7. Il y a actuellement un manque de données sur les préférences et les compétences linguistiques des entraîneurs et des athlètes. Sport Canada, la commissaire aux langues officielles et Statistique Canada devraient convenir ensemble d'une définition de francophone et d'anglophone afin de permettre la collecte de données cohérentes et comparables. Cela permettrait de suivre de manière équitable et précise la représentation linguistique des athlètes et des entraîneurs.
8. Sport Canada devrait mettre en oeuvre un programme de marketing social visant à informer les athlètes sur les services qui leur sont offerts dans les deux langues officielles et à les encourager à exiger des services dans leur langue de prédilection. Ce programme devrait aussi sensibiliser les athlètes à l'importance des langues officielles dans le sport et du respect à l'égard de celles-ci. Il devrait s'adresser aux athlètes de tous les niveaux, y compris l'échelon provincial, et chercher la collaboration des OPS, notamment au Québec, pour faire en sorte

que les athlètes passant du niveau provincial au niveau national soient au courant de leurs droits en matière de prestation de services dans leur langue officielle de prédilection. Nous soulignons qu'avant de mettre en oeuvre un tel programme, Sport Canada doit s'assurer que tous les services nécessaires sont facilement accessibles dans les deux langues officielles, particulièrement dans les CCS, c. à d. que Sport Canada doit avoir déjà appliqué intégralement et efficacement la recommandation no 4 susmentionnée. Nous rappelons que le mécanisme de règlement extrajudiciaire des différends (RED) dans le sport est un élément clé de la nouvelle loi sur le sport (Projet de loi C 12 - Loi favorisant l'activité physique et le sport). La possibilité de déposer une plainte officielle liée aux droits linguistiques est clairement établie dans le cadre de ce projet de loi et Sport Canada, les ONS et les CCS doivent réagir à cette possibilité, compte tenu de certaines constatations se dégageant de la présente étude.

9. Les athlètes tant francophones qu'anglophones éprouvent des difficultés lorsqu'ils déménagent d'une région du Canada à une autre. La transition est souvent beaucoup plus difficile lorsque l'athlète doit vivre dans un milieu linguistique et culturel différent. Même si cela ne doit pas être considéré comme une solution ou un substitut à la prestation de services aux athlètes dans les deux langues officielles, le mentorat ou le jumelage de ces athlètes avec un athlète ayant vécu une transition similaire faciliteraient la transition sur le plan émotionnel. Cela pourrait être organisé avec l'aide du personnel du CCS prenant l'athlète en charge.
10. Sport Canada devrait établir des alliances stratégiques avec des organismes au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans tout le Canada. Ces organismes pourraient fournir une aide pour l'intégration sociale des athlètes, ainsi que d'autres services de soutien. De telles alliances stratégiques aideraient aussi les ONS et les CCS à constituer une réserve de bénévoles de langue officielle en situation minoritaire, pour les manifestations et les conseils d'administration. Elles contribueraient à améliorer l'intégration des anglophones et des francophones dans le système sportif dans tout le Canada. Nous signalons que plusieurs programmes de financement de Patrimoine canadien sont actuellement axés sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Sport Canada pourrait donc déjà obtenir leurs conseils et leur orientation quant à la manière d'aborder ces communautés.

Sport Canada en collaboration avec les organismes directeurs de sport

11. En collaboration avec ses partenaires du système sportif, Sport Canada devrait évaluer les incidences des obstacles linguistiques sur les athlètes au niveau provincial, en particulier l'élite. Une telle étude devrait viser à déterminer si des obstacles linguistiques existent, quand ils se manifestent, quelles sont leurs incidences sur les athlètes et qu'est ce qui peut être fait pour atténuer ces incidences. Il faut toutefois reconnaître que les systèmes sportifs provinciaux et territoriaux ne sont pas du ressort de Sport Canada, et donc que tous les efforts

déployés à ce niveau exigeront l'entière collaboration des provinces et des territoires. Sport Canada devrait évaluer la possibilité d'accroître le niveau de bilinguisme au sein du système sportif canadien, y compris à l'échelle provinciale/territoriale, dans le cadre des ententes de partenariat s'inscrivant dans la Politique canadienne du sport.

12. En partenariat avec les organismes provinciaux directeurs de sport et les organismes provinciaux de sport, Sport Canada devrait instaurer un programme de marketing social qui stimulerait le bilinguisme au niveau provincial/territorial de compétition. Un tel programme permettrait d'accroître la sensibilisation à cette question, surtout chez les entraîneurs et les athlètes juniors d'élite.
13. Sport Canada devrait collaborer avec l'Association canadienne des entraîneurs et les ONS pour dresser un profil linguistique des entraîneurs au Canada. On le mettrait à jour périodiquement (tous les trois ans) pour surveiller les progrès réalisés en ce qui concerne la capacité bilingue de l'effectif des entraîneurs au Canada. Cette recommandation vise les entraîneurs des niveaux trois et quatre; l'ACE et Sport Canada devraient néanmoins voir s'il y aurait lieu d'inclure ceux du niveau deux. Ce profil linguistique devrait servir à vivement encourager les ONS à se doter d'un effectif d'entraîneurs apte à fonctionner dans les deux langues officielles. Dans le cadre de la présente étude, on a constaté que certains ONS allèguent qu'il y a peu d'entraîneurs bilingues qualifiés au Canada. Des données sur la capacité linguistique des entraîneurs permettraient de réfuter ou d'appuyer cette allégation.

Autres questions et recommandations

14. Bien que cette étude n'ait pas porté sur cette question en particulier, elle a tout de même démontré que les obstacles financiers sont de loin les plus importants auxquels font face le plus grand nombre d'athlètes à tous les niveaux de compétition. Si Sport Canada a pour mission d'accroître les occasions offertes aux Canadiens et Canadiennes de participer au sport et d'y exceller, il convient de s'attacher davantage aux aspects financiers du sport. Sport Canada devrait travailler avec ses partenaires pour évaluer les incidences des obstacles financiers sur les athlètes à tous les échelons de compétition.